

Réf: Dossier 345929

Avis de constitution

SOCIETE « ASSOCIATION DES TRANSPORTEUR DE MORONOU » en abrégé « ATM »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO ANONKOUA  
KOUTE MARAHOUE; LOT : 2523 ; ILOT : 278 ; SECTION :  
PARCELLE, Lot 2523, Ilot 278

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/08/2024 , et enregistrés le 20/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ASSOCIATION DES

TRANSPORTEUR DE MORONOU » en abrégé « ATM »

Objet: TRANSPORT PUBLIC ET PRIVE DE BIENS, DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES  
IMPORT-EXPORT  
COMMERCE GENERAL  
TRANSFERT ELECTRONIQUE D'ARGENT  
DIVERSES PRESTATIONS DE SERVICES

L'acquisition, La Location Et La Vente De Tous Biens Meubles Et Immeubles.

-L'emprunt De Toutes Sommes Auprès De Tous Etablissements Financiers Avec Possibilité De Donner En Garantie Tout Ou Partie Des Biens Sociaux.

- La Prise En Location Gérance De Tous Fonds De Commerce.

- La Prise De Participation Dans Toute Société Existante Ou Devant Être Créée

-Et Généralement, Toute Opérations Financières, Commerciales, Industrielles, Mobilières Et Immobilière, Se Rapportant Directement Ou Indirectement A l'objet Social Ou Pouvant En Faciliter l'extension Ou Le Développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO ANONKOUA  
KOUTE MARAHOUE; LOT : 2523 ; ILOT : 278 ; SECTION :

PARCELLE, Lot 2523, Ilot 278

Dirigeant(s) M TRAORE SEYDOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09737 du 10/10/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°57913/GTCA/RC/2024 du 10/10/2024

